

13

Nous sommes heureux de présenter au public, assemblé en brochure, le très substantiel discours prononcé par notre compatriote, M. Hanna-Charley, professeur d'École primaire supérieure, à la fête de Schœlcher, le 21 juillet dernier. La haute tenue littéraire du texte, sa probité, son honnêteté, sa documentation produiront, nous en sommes sûrs, le même remarquable effet sur le public que sur l'auditoire du 21 juillet.

Avec nos meilleures salutations.

Le Comité de Patronage.

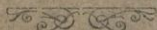
DISCOURS

PRONONCÉ LE 21 JUILLET 1924, A LA MAIRIE DE LA POINTE-A-PITRE

PAR

M. HANNA-CHARLEY

PROFESSEUR D'ÉCOLE PRIMAIRE SUPÉRIEURE



QUATRIÈME ÉDITION *PRIX : 1 fr. 25 cent.* QUATRIÈME MILLE

Voir pages 1, 2, 8, 15, 19 les diverses additions aux trois 1^{ères} éditions

POINTE-A-PITRE

1924

Tous droits réservés. — Reproduction interdite.

Imp. l'Information, 23, rue Gambetta. V. Thiroumourty, imp. Pointe-à-Pitre,

60348

Pointe-à-Pitre, ce 9 août 1924.

M

Nous avons l'honneur de vous adresser un exemplaire du Discours prononcé, le 21 juillet 1924, à l'anniversaire de la Fête de Schœlcher, à la Pointe-à-Pitre.

Vous estimerez bien certainement, M. que la brochure mérite la plus grande publicité. A part les Autorités désignées en ce bref travail, des esprits de la plus haute envergure, en France, en Angleterre, dans le monde, s'intéressent aux questions qui y sont effleurées ; ils y consacrent leur temps, leurs peines, leurs études.

Dans ces conditions, nous avons pensé qu'il ne *pouvait* manquer d'exister, dans notre colonie, assez d'esprits éveillés, ouverts qu'intéressera ce mouvement qui préoccupe, au dehors, toutes les intelligences.

Nous pensons inutile d'ajouter que nous ne doutons point que votre libéralisme ou, plutôt, votre correction et votre urbanité vous engageront à en envoyer le prix — 1 fr. 25 — en mandat-poste, à M. Hanna-Charley, Secrétaire du Comité.

Pointe-à-Pitre, 12 septembre 1294.

Communiqué.— Le Comité de Patronage du Discours Hanna-Charley à la Fête de Schœlcher constate que *le succès littéraire et la vogue* de sa brochure patronée justifient la présentation élogieuse qu'il en a faite. Son rapide écoulement en prouve l'utilité. C'est la meilleure preuve de ce que ce Comité fit besogne nécessaire.

Aussi vient-il d'en commander un quatrième mille, suivi d'autres, s'il y a lieu, qui comporteront environ une page supplémentaire sur l'un des points historiques (1) qu'il considère comme importants de fixer solidement. On trouvera aussi, à la fin de cette édition, la remarquable réplique de l'Auteur « Ma Réponse à M. B...., » Cette réplique est un magistral commentaire de la question : Assimilation ? ... Coopération ? ...

Le Comité de Patronage.

1 Ce point historique, c'est la part contributive des Noirs à l'abolition de l'Esclavage.

60348

L'appréciation d'une de nos plus hautes autorités locales

que connaissent parfaitement les Maîtres et la Jeunesse

de nos Etablissements Scolaires

Pointe-à-Pitre, le 16 août 1924.

« ... j'ai lu avec le plus vif intérêt votre discours où je retrouve beaucoup de vérités que l'on devrait depuis longtemps avoir répétées en toutes occasions. Il est certain qu'il y a une chose inexplicable, c'est l'oubli par toute une race de son passé, de ses mœurs, de son langage, de ses croyances. Je crois vous avoir dit que les seules traditions sont les danses ou plutôt deux vieilles danses, celles des Ibo et des Mendé. — A quoi correspondent ces deux vocables ? Et puis ces danses sont-elles vraiment originales.....

« Vous avez très bien marqué ce travail qui a été fait pour déposséder une race de ce qui était son patrimoine et le remplacer par la Déclaration des Droits de l'Homme et l'imagerie — réclame de la religion de Loyola et de Marie Alacoque. Tout ce travail de démarquage a abouti aux stupides préjugés dont le livre, d'ailleurs mepte, de Persimette Gautrez est l'expression assez fidèle » .

Pointe-à-Pitre, le 18 août 1924.

Notre Discours, — car c'est désormais le nôtre, — répand si bien « beaucoup de vérités que l'on devrait depuis longtemps avoir répétées en toutes occasions » que le 15 juillet, à Paris, à six jours d'intervalle, dans le journal Les Continents, le prince Kojo-Tovalou-Houénou et Monsieur René Maran disaient au fond, la même chose que Monsieur Hanna-Charley. Ils n'ont pas pu s'inspirer les uns les autres : puisqu'il faut, au moins, douze jours pour aller d'un continent à l'autre. Ces vérités sont dans l'air : elles sont de celles qu'on n'entrave point.

L. G. P.

Nous sommes heureux de présenter au public, assemblé en brochure, le très substantiel discours prononcé par notre compatriote, M. Hanna-Charley, professeur d'École primaire supérieure, à la fête de Schœlcher, le 21 juillet dernier. La haute tenue littéraire du texte, sa probité, son honnêteté, sa documentation produiront, nous en sommes sûrs, le même remarquable effet sur le public que sur l'auditoire du 21 juillet.

Avec nos meilleures salutations.

Le Comité de Patronage.

DISCOURS

PRONCÉ LE 21 JUILLET 1924, A LA MAIRIE DE LA POINTE-A-PITRE

PAR

M. HANNA-CHARLEY

PROFESSEUR D'ÉCOLE PRIMAIRE SUPÉRIEURE

Monsieur le Maire,

Mesdames,

Messieurs,

1. — UN SYSTÈME DE CONTEMPTIONS INTENTIONNELLES, RÉSOLUES, SCIEMMENT INEXACTES : UN DEVOIR DES LETTRÉS NÈGRES. — Je me félicite et suis flatté de l'honneur qui m'échoit de prononcer un discours en cette occasion. Quel est le caractère ordinaire des manifestations oratoires intervenant aux anniversaires du grand abolitionniste français ? On y célèbre la mémoire de l'illustre philanthrope ; on y énumère des détails plus ou moins abondants de sa vie. On y ajoute qu'il a non seulement libéré les Noirs de l'esclavage mais qu'il a aussi af-

franchi les Blancs de la honte de le leur faire subir. Sans examiner présentement le champ d'exactitude de cette dernière assertion, j'estime, M. le Maire, Mesdames, Messieurs, que, tout en vénérant ces traditions et ces usages, le respect même que nous devons à ce grand philanthrope, le souci de l'histoire exacte, de la vérité intégrale et effective, le devoir de donner à l'œuvre de Schœlcher et de sa génération sa vraie figure, relative et chronologique, dans l'évolution intégrale de la race noire, qui n'est qu'une fraction de l'évolution totale humaine ; je crois que pour les descendants d'esclaves, c'est un devoir impérieux de démontrer que les meilleurs, les plus hauts, les plus hardis, les plus avancés penseurs de la race aryenne... c'est-à-dire de la race blanche...) avaient vu juste quand, même aux plus sombres époques, lorsque, dans les colonies d'Amérique, l'exploitation, l'oppression, l'inhumanité de leurs compatriotes aryens, les coutumes et les usages accablaient d'opprobres, de chaînes, d'injustices les esclaves nègres opprimés ; quand « intentionnellement » cette œuvre matérielle était rendue possible, était complétée et parachevée par un système calculé, combiné, résolu, de propagande intentionnelle ; lorsque, ensuite, l'ignorance ou la complicité tacite de la masse des aryens (plus ou moins dupes de la politique résolue par ceux de cette même race qui avaient intérêt à lancer et à propager la doctrine esclavagiste) répandaient le dit système et, en général, le tenaient pour article de foi ; ces descendants d'esclaves, dis-je, ont maintenant, pour « inéluctable » devoir de montrer que ces hauts penseurs aryens ne s'étaient point trompés et que leur race, la race nègre, récélait alors en elle, récéle en elle, récélera toujours en elle, non seulement les plus hautes possibilités des plus élevées et des plus sublimes valeurs morales, intellectuelles, organiques, sociologiques et humaines, mais que effectivement, elle les a toujours contenues, qu'elle les contient et les contiendra toujours. *Appl. prolongés.*

2. — UNE LACUNE INADMISSIBLE. — LA FAUTE DES LETTRÉS NÈGRES. — Une lacune inadmissible chez les mémorateurs, les chroniqueurs, les historiens de l'œuvre de Schœlcher, comme de son époque, c'est que, presque jamais ces lettrés n'y mentionnent la part et le rôle de nos aïeux nègres. Ils tiennent, par politique, par convention ou par légèreté, ce rôle et cette part considérables pourtant, comme inexistantes. Parce que les chroniques ou les histoires aryennes les plus communes les ont négligés, les lettrés nègres, en général, peut-être en imitateurs trop inavertis ou trop... serviles leur ont trop docilement emboîté le pas. (*Mouvements*).

3. — L'ŒUVRE ÉTERNELLE. COMMENT ELLE SE CONTINUE ET DOIT ÊTRE CONTINUÉE. ÉTAT AVANCÉ DES NATIONS ET DES NÈGRES AFRICAINS À L'ÉPOQUE DE L'ESCLAVAGE AUX AMÉRIQUES. — Il est hors de doute que doit être élargi le culte que les mânes de Victor Schœlcher ont le droit d'exiger de nous. Il importe de mieux saisir comment cette œuvre éternelle se pose de nos jours encore, comment elle se continue et doit être continuée. *Appl...*

En cet endroit de ce discours, il me faudra, Mesdames et Messieurs, montrer ce qu'était à l'époque de la traite américaine des nègres, le degré (infiniment plus avancé que ce qu'une politique intéressée a réussi à le faire admettre), du développement politique des nations et des Etats nègres africains. (*Mouvements d'attention*).

Alors l'Afrique, comme l'Europe en son temps, comme chacun des continents qui jouent un rôle important en l'histoire du monde, était divisée en royaumes, en sultanats ou en empires plus ou moins puissants, aux formes féodales, qui comme ceux d'Europe ou d'ailleurs, se firent ou se faisaient la guerre, selon les visées de leur politique respective ou de leurs besoins individuels. Là, comme en Europe, ou ailleurs, comme en Grèce, et partout, les vainqueurs soumettaient les vaincus, les opprimaient plus ou moins, en faisaient leurs esclaves ; et cela exactement comme avaient fait entre eux les Grecs, les Latins, les Romains, les Gaulois, les Saxons. ., tous les peuples aryens enfin ! *Appl.*

Aux temps des conquêtes militaires de la Rome antique, des traitants suivaient les armées en campagnes. Celles-ci capturaient et leur vendaient les classes ou certaines classes des populations effrayées et vaincues ; elles faisaient à leur préjudice (exactement comme celles d'Afrique) la chasse aux esclaves ; puis, ceux-ci, (blancs parmi blancs), étaient vendus aux quatre coins du monde alors connu. (*Ah !... Ah !...*)

Personne à cette époque, ni au cours des âges, ni maintenant, n'a jamais prétendu que ces vaincus blancs, que ces esclaves blancs, (habités bien souvent à vivre déjà en esclavage, sous des maîtres blancs, en ayant pris le pli, avant que d'être vendus) représentassent les diverses nations blanches antiques qui, par la continuité de l'usage de la liberté, ont donné les Etats blancs actuels.

Et c'est la même situation pour l'Afrique ! Et ce qui n'était point vrai, ce qui n'est point vrai pour le monde blanc serait (les conditions restant exactement les mêmes), vrai pour le monde nègre ?... (*Non ! non !*). Le colonel O. Meynier, dans l'Afrique Noire (1) a fait justice de cette stupidité. Et c'est cette insanité dont on a convaincu le monde, et plus encore, ces transplantés eux-mêmes, ces descendants d'anciens esclaves ! On les a, dans l'ensemble, du premier au dernier, remplis de vices et de ridicules, écrit le colonel O. Meynier, ainsi que d'autres Aryens ; et c'est parmi ces Aryens une opinion assez étendue.

Combien de fois, en Europe ou ici, ne l'ai-je point surprise en un sourire, sous un mot, sous une ligne ? Et vous-mêmes, Mesdames et Messieurs, en vos jugements sur votre propre race vous n'êtes pas toujours tendres !

4. — VICES ET RIDICULES. TEMPS VIVACES D'ESCLAVAGE. — Quotidiennement, à chaque seconde, il est impossible que (comme il arrive à tous les autres êtres humains sans exception) vos amis exécutent (comme tous les autres êtres humains, je le répète) quoi que ce soit qui choque vos intérêts, vos goûts,

(1) Ernest Flammarion, éditeur, 26, rue Racine, Paris.

vossusceptibilités, vos préférences, vos illusions, vos travers, vos manies, sans que vous ne vous écriiez aussitôt : « C'est bien un nègre !... C'est ainsi que sont les nègres !... Il n'y a pas moyen avec eux ».

L'extraordinaire, c'est ceci : ceux qui beuglent ainsi sont, le plus souvent, hors de raison, de bon sens, hors de la plus grossière et plus informe justice comparative. Les mêmes nègres qui, pour les mêmes actes, importants ou futiles, réserveront des torrents d'indulgences (que dis-je, d'éloges) ou ne penseront même pas à en incriminer des individus d'autres races et, par exemple, de race blanche : ces mêmes nègres sont, encore à l'heure actuelle, à quelque monde qu'ils appartiennent et dans une proportion considérable, à peu près sans charité, injustes, impitoyables, les uns envers les autres.

Savez vous, Mesdames et Messieurs, que vous continuez ainsi vos pères et vos mères du temps de l'esclavage ? Vous êtes loin de vous douter que vous prolongez ainsi et que vous continuez les vices, les ridicules, les déformations que leurs maîtres enfonçaient en eux et dont vos grands-parents vous ont transmis la routine et l'habitude ? Et, pourtant, le fait est certain !

En la chaire, au confessionnal, aux ateliers, aux maisons de maîtres, aux champs, partout et à propos de tout, les maîtres du temps passé, leurs alliés, sciemment, pour mieux les suggestionner (et encore aujourd'hui dans certaines circonstances ou sous certaines latitudes), regardaient les esclaves dans le blanc des yeux. Puis, par politique, *sans toujours y croire*, ils articulaient sous mille formes et mille vocables le thème unique : « *Le nègre n'est rien !... Le blanc est tout !...* » Toutes les institutions et les coutumes sociales complétaient et parachevaient la même suggestion.

Pascal l'a dit : « L'homme est un animal ainsi fait, qu'à force de lui répéter qu'il est un sot, il finit par le croire » et... à agir en conséquence. De même, il se persuadera qu'il est un héros et un dieu (*et il le sera effectivement*), s'il en a les oreilles constamment rebattues.

L'esclave noir du Nouveau-Monde (*qui était un homme*) arraché aux collectivités nègres africaines (qui avaient alors, qui ont encore, comme il convient adéquatement), le sens, le respect et la dignité de leur race, cet esclave noir a été façonné (et ne pouvait point ne pas l'être) par l'éducation de ses maîtres aryens. Du point de vue de ces derniers, par la nécessité de leur situation, ils étaient *condamnés* à s'appliquer à déformer, détruire, annihiler aussi complètement que possible, chez leurs esclaves, le sens de la dignité de la race noire. Essayez, Mesdames et Messieurs, de vous imaginer ce que devait, ce qui leur a semblé devoir être, la politique de quelques blancs, seigneurs et maîtres, parmi des milliers de nègres ? Ils ne pouvaient, ils ne crurent pouvoir que dissocier, pulvériser, autant que possible, le sentiment racial de ces derniers. Telle fut aussi la politique de la race noire à l'égard de la race blanche, quand, aux temps reculés de l'histoire, c'est elle qui dominait cette dernière !

L'esclavage américain n'a pas seulement tenu grâce à l'abjection, au fouet ou aux ters. Ce sont là des moyens, comparative-ment, bénins. Sa force plus considérable, sa force, aux formidables arrières, a été ce mépris intime, cette abjection intime, cette haine intime inculqués à bon nombre de nègres importés pour le nègre. Ce dogme, une fois façonné, les nègres se le sont transmis et le transmettent aux nègres, en lignes descendante, collatérale, et collective : à la manière des termites ou des poux de bois, qui s'exterminent les uns les autres par l'absorption successive d'un poison arsenical ingéré à un certain nombre, et qu'ils prennent ensuite aux cadavres les uns des autres.

Mesdames, Messieurs, ces vices, ces ridicules, ces déformations qu'on raille en vous, l'une de leurs formes actuelles (la source et l'origine de toutes les autres) c'est ce manque de charité, de justice d'équité, de bon sens, c'est ce manque d'amour, de solidarité, de confiance que bon nombre d'entre vous, vous professez les uns envers les autres. Et, en vérité, à cet égard, les temps de l'esclavage sont encore vivaces en vous. *Appl.*

5. — DES DÉSAÏÉS. LEUR NOUVEL AXE. — Puis quand on eût, *délibérément*, farci ces transplantés de vices et de ridicules, on a dit au monde : « Voici la race nègre ! ».

Le pire, je le répète, c'est que, (numériquement, proportionnellement) la plus convaincue de la chose, c'est cette race noire spéciale. *Appl...*

C'est de là, de cette Afrique et de ces Africains travestis, déguisés, déformés par la dégradation et la servitude, séparés, *désormais*, des traditions, des coutumes, des cultes et des forces qui, sur la terre ancestrale, sur la terre africaine, en avaient fait une nation puissante, pour le milieu, aux cadres constitués, offrant, catégories pour catégories, les cellules et les organismes sociaux susceptibles, comme pour les sociétés Aryennes, antérieures et équivalentes en développement, de se muer en grands Etats modernes ; c'est de ce ramassis d'hommes et de femmes avilis, désaxés, considérés, désormais, comme devant avoir, avant tout, pour but, et pour nouvel axe d'être des serviteurs bien adaptés ; c'est d'eux que s'est emparé l'éducation aryenne !

Le système esclavagiste en pensa : « Que ce soient des machines à rendement intense, une charpente d'os et de muscles de chair, au lieu qu'ils ne soient de fer et d'acier ! Et pour activer tout cela, pour stimuler tout cela, qu'on les tienne dans l'abjection, dans la dégradation et sous le fouet ! »

Le système philanthropique opina : « Ce sont des hommes comme vous. Ils sentent comme vous. Vous vous êtes si bien endurcis, que vous en arrivez parfois à vous imaginer qu'ils ne sentent point les mauvais traitements que vous leur infligez. Traitez les plus humainement, vous en obtiendrez plus de sucre ». *Appl.*

6. — DOCTRINE ALTRUISTE ET INTÉRÊTS MATÉRIELS. — Je réduis, Mesdames et Messieurs, les disputes des deux éco-

les, l'école esclavagiste et l'école philanthropique à l'essentiel de leur argumentation matérielle. Dans toute controverse humanitaire, il faut toujours soigneusement distinguer la doctrine altruiste et les intérêts matériels. La doctrine, c'est une portion d'idéal qui se lève, qui heurte les formes en lesquelles se sont consacrés le matériel et le présent. C'est l'idéal du moment, c'est l'oiseau attaché par la patte à un char matériel. Il voudrait s'élever vers les espaces qui lui emplissent la vue et le cerveau, et y entraîner l'obstacle, c'est-à-dire le char, la société humaine. Mais cette dernière (et pour aller moins loin que ne le voudrait son impulseur) n'entrera en mouvement que si des ébranlements corrélatifs l'y stimulent et l'y poussent et qu'autant que ce mouvement vers l'avant apparaisse aux intérêts matériels comme un pis-aller et une sauvegarde. *Appl.*

Or, tandis, que, au fond et en dernière analyse, l'école esclavagiste ou l'école philanthropique en étaient à discuter sur la meilleure méthode d'obtenir le plus de sucre du nègre, si c'était par le fouet ou si c'était par la douceur, les événements grondaient et les ébranlements corrélatifs s'accumulaient. Sur les habitations, les champs de cannes flambaient. Les « nègres marrons » s'enfuyaient en masse dans les bois. La maréchassée en était sur les dents.

Les nègres *dits* marrons étaient ceux qui, *comme pour d'autres races*, démontraient l'incapacité de la race noire à se soumettre sans révolte à la privation de la liberté. La race aryenne nous a accoutumés à faire du terme marron un sujet de dédain et de mépris. Là encore, elle nous a *manœuvrés*. Elle a, dans le même sens, appliqué celui de *rebelles* à des races qui défendent la terre de leurs ancêtres avec autant de tenacité et autant d'héroïsme qu'elle l'aurait fait elle-même !

Il nous faut réhabiliter ce terme de *marron*. C'étaient des *indomptables* et des *indomptés* qui n'admettaient point, qui ne supportaient point de vivre dans la servitude. A la Guadeloupe, il en a existé, au Petit-Bourg, à Sainte-Rose, à la Pointe-Noire, notamment, de véritables camps retranchés. Il en fut de même dans les autres Antilles.

L'écrivain New-Yorkais et nègre, J. Rogers, a écrit la chronique de leurs fastes dans quelques-unes des îles anglaises. Là, comme ici, il leur arriva de tenir en échec et de battre toutes les forces publiques lancées contre leurs camps. Il fallut, plus d'une fois, traiter avec eux de puissance à puissance et une de leurs colonies, *pour le moins*, obtint, sur sa demande, d'être rembarquée et reconduite en Afrique. Et, personnellement, il me reste à étudier si, pareillement la fondation de la République Noire du Libéria, donnée comme une retransplantation philanthropique (avant la suppression de l'esclavage) de « mulâtres » (c'est dans le texte) sur la terre d'Afrique, ne correspond point, *en réalité*, à une prudente expulsion de mulâtres et de nègres indésirables, comme... ci-dessus.

En pareilles circonstances, on comprend l'empressement à se

débarrasser des nègres dits marrons. Ils étaient de tous les « mauvais coups » ; c'est-à-dire que c'était un levain continuuel aux révoltes. Ils en formaient les cadres tout exercés. Ils leur donnaient abri. Ils furent, en Haïti, les recrues les plus ardentes des armées, enfin victorieuses, de Toussaint-Louverture. Ils se regardaient comme étant d'une aristocratie, par rapport aux autres nègres. Ces fanatiques de la liberté jouissaient de prestige auprès des négresses et des nègres, affranchis ou captifs, parmi lesquels ils circulaient individuellement, sans être toujours dénoncés. Ils visitaient, en parfaite quiétude, leurs maîtresses sur les habitations blanches et concrétisaient la crainte ou la terreur des maîtres. Plus d'un de leurs camps subsista à la suppression de l'esclavage, comme hameaux particuliers. Au cours de ces luttes passées, quand les autorités ne pouvaient les réduire de force, elles étaient bien aise d'obtenir d'eux, par traité de convention verbale, qu'ils n'aident point les esclaves captifs.

Il y avait tant d'intelligences, parfois, entre les nègres indomptés et ceux restés fidèles, que cela créait du malaise et de l'inquiétude. Des révoltes ouvertes éclataient çà et là. Des maîtres étaient immolés. La propagande « révolutionnaire » courait sous main, de case en case et même, sympathiquement, en certaines maisons de maîtres.

7. — L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE REVIENT, EN DERNIÈRE ANALYSE, A LA SUPPRESSION D'UNE IMMIGRATION PLEINE DE DIFFICULTÉS ET D'ÉCUEILS. — D'autre part, on a trop magnifié et chanté la suppression de l'esclavage comme un acte de magnanimité aryenne. La traite des nègres, en somme, n'était qu'une immigration forcée. Elle a subi la loi essentielle de toutes les immigrations. Quand ces phénomènes d'écoulement humain ont amené les pays vers lesquels ils affluent à certaine densité de population, ces contrées réceptrices, pour des causes diverses, leur ferment automatiquement leurs portes.

Le chiffre, qui devait croître de la population d'origine africaine, avait été prévu par chaque gouvernement européen. Partout, il était convenu que le chiffre de la population européenne devait être le dixième de celui de la population noire. Cette nécessité du dixième amena, à l'époque, une véritable traite blanche plus réduite que la traite noire. Des femmes et des hommes blancs étaient engagés pour trois ans et devaient cette durée de services. C'étaient les trente-six mois, des esclaves déguisés. D'autres étaient positivement, effectivement mis en vente comme esclaves et achetés comme tels. Un mien ami m'a conté que ses grands-parents, nègres aisés et affranchis, avaient ainsi acquis une paire d'esclaves blancs. Un autre ami me contait, d'après son père, les souffrances d'un autre esclave blanc. On distinguait les grands-blancs, c'étaient les maîtres, et les petits-blancs, c'étaient les engagés et les esclaves. Toutes ces difficultés, et d'autres, créèrent une situation telle que la seconde République, celle de 1848, triomphant en France, et le Maître

Victor Schœlcher, faisant partie du gouvernement, l'esclavage matériel, pour la seconde fois, fut aboli dans les colonies françaises d'Amérique. Mais, il y a tout lieu de croire que, si, en premier lieu et à la base, nos ancêtres africains l'avaient subi avec longanimité et douceur, même Victor Schœlcher n'aurait eu l'autorité de faire supprimer l'abominable institution.

8. — L'HOMMAGE DES FILS AUX PÈRES. — Il est donc juste, il est nécessaire, il convient et il importe d'écrire pour l'histoire, leur part et leur pression. Ils ne savaient point le faire, parce qu'ils ne maniaient pas la plume. Ils réalisaient des actes, comme toujours ils ont su le faire, dans les œuvres de la paix ou dans celles de la guerre ! Si leurs fils n'ont pas démerité, si, à la capacité paternelle d'hommes, ils ont juxtaposé le talent et le discernement *vrais* de l'écrivain, ils diront les capacités humaines des ancêtres et comment, en tout, ces capacités humaines sont de la même gemme que dans tous les actes essentiellement et intrinsèquement humains. *Appl...*

9. — LES CHOSES NÈGRES NE SONT NI *SUI GENERIS*, NI SPÉCIALES : LE DEVOIR DES LETTRÉS NÈGRES. — En somme, Mesdames et Messieurs, dans les pages ci-dessus, sous l'obligation d'être bref autant que possible, je me suis appliqué à montrer comment les populations noires transplantées, par les mêmes méthodes que n'importe quelles autres, ont juxtaposé et ajouré l'accélération légitime de leurs impatiences et de leurs souffrances ; pression et accélération sans lesquelles la doctrine la plus généreuse et la plus juste risquerait de demeurer purement platonique Tout en glorifiant la mémoire de Victor Schœlcher, j'ai voulu, dans le plan général de bataille sur la question nègre, telle qu'elle se pose aujourd'hui, réagir *Appl...* dans la limite de mes forces et de mon sujet, contre une croyance violemment inscientifique, horriblement opposée aux faits, à savoir que les choses nègres sont *sui generis*, spéciales. Ce qu'il y a d'effrayant, c'est que les lettrés nègres, *incroyablement manœuvrés*, sont certainement, plus que d'autres, empoisonnés de cette turpitude. Ils n'osent point parler de choses nègres. Ils ont peur. Ils aiment mieux, ramassant tous les lieux communs, épiloguer, par exemple, de... politique générale ;... comme si la question nègre n'était pas, elle aussi, *essentiellement*, matière et chapitre de politique générale. Il est vrai que si, ailleurs, le sentier est battu, s'il suffit de récolter ou de glaner dans le champ d'autres races, ici, sur celui de la race noire, il faut défricher le terrain, peiner, redresser les turpitudes, avoir le discernement de les repérer et de les distinguer, le courage de les dénoncer. Il faut pourtant que les lettrés de chaque race se résolvent à pareille besogne pour leur propre race. Les intellectuels de toutes les races conséquentes (et j'oppose à *dessein* intellectuels à lettrés) l'ont fait et le font pour la leur. Il n'y a pas de race reconnue, pas de race autorisée, pas de race respectée sans cette condition *sine qua non*. C'est le commencement et le

bon signe de tout. Les lettrés nègres le feront pour leur race. (*Appl.*)

III

10. — UNE PAGE DE M. MAURICE DELAFOSSE. — En attendant, Mesdames et Messieurs, vous me permettrez de vous lire une page de Monsieur Maurice Delafosse, ancien Gouverneur des Colonies, Professeur à l'École Coloniale et à l'École des Langues Orientales. J'emprunte la page au numéro du 6 mars 1924, de *La Dépêche Coloniale et Maritime*. Elle a pour titre : « Une Civilisation Nègre ».

Nos lettrés feraient bien de la méditer. La voici :

A PROPOS DE POLITIQUE COLONIALE (I)

Une Civilisation Nègre

L'Histoire des Bambara nous montre ce que sont des institutions soi-disant primitives

Pourquoi, disent certains, s'obstiner à vouloir faire évoluer nos sujets noirs de l'Afrique dans le cadre de leurs propres civilisations puisque ce sont des sauvages et qu'ils n'ont pas de civilisation ?

A ceux qui posent ainsi la question préalable, en la résolvant d'avance par la négative, je conseille la lecture d'un ouvrage que vient de publier M. Charles Monteil dans la collection du comité d'études historiques et scientifiques de l'A. O. F. et qui s'appelle — Les Bambaras du Ségou et du Kaarta — [2]. Lorsqu'ils l'auront lu, et s'ils sont de bonne foi, ils conviendront, avec les coloniaux qu'a instruits l'expérience et avec les sociologues qu'a renseignés l'étude, que les indigènes de nos colonies africaines tropicales ne sont point des sauvages, (appl.) qu'ils ne méritent plus depuis bien longtemps l'épithète de primitifs et qu'ils possèdent des institutions dont la solidité et l'ampleur constituent les qualités requises d'une civilisation véritable. [Applaudissements].

Le livre dont je parle n'est point un roman. L'auteur n'a pas puisé dans son imagination les faits qu'il décrit. Colonial de race et observateur de tempérament, c'est à la Côte-d'Ivoire d'abord et au Soudan ensuite qu'il a étudié les populations dont il nous donne aujourd'hui des monographies abondantes et consciencieuses, qui l'ont fait classer au premier rang des spécialistes en la matière. Les Bambara qu'il nous présente sont les Bambara tels qu'ils ont été dans le temps passé et tels qu'ils sont dans le présent. Aussi pouvons-nous conjecturer, d'après ce qu'il nous fait connaître de leur histoire et de leur situation actuelle, qu'il est permis d'attendre de leur

(1) Voir le numéro du 28 février de « La Dépêche Coloniale ».

(2) Un vol. gr. in-18 de 404 pages, Emile Larose, édit. 1924.

civilisation dans l'avenir, si celle-ci évolue dans le cadre qu'ils lui ont eux-mêmes fixé. — Appl.

L'exemple est d'autant mieux choisi que les Bambara torment par rapport à d'autres populations soudanaises, une société relativement fruste, qui s'est conservée pure de tout contact étranger et ne s'est laissé entamer, jusqu'à présent, ni par l'influence musulmane ni par l'influence européenne.

Ils ont conservé intactes les vieilles croyances religieuses de l'Afrique Noire, qui ne sont aucunement ce fétichisme grossier sous les dehors barbares duquel on a coutume de représenter une religion ignorée de la plupart d'entre nous. Leur culte est double, au moins à notre point de vue : il s'adresse d'une part aux âmes divinisées des ancêtres familiaux et d'autre part aux âmes des choses et des forces de la nature, ces deux catégories de puissances spirituelles n'en faisant qu'une seule dans leurs propres conceptions. Appl.

Sans doute, nombre de pratiques engendrées par l'universelle superstition (1) se sont greffées sur des dogmes dont l'élévation est manifeste, mais quelle est la religion dont la beauté primitive n'est point ternie par un fâcheux vernis de fétichisme ? — Une voix ... Aucune.

De même que les Bambara sont demeurés fidèles aux croyances de leurs aïeux, ils n'ont emprunté aux Européens ni leurs coutumes sociales ni leurs habitudes matérielles. Ceux d'entre eux que le patient effort des missionnaires a réussi à christianiser — il s'en trouve quelques-uns, notamment à Ségou — n'ont point, pour cela, cru nécessaire de remplacer la blouse et le bonnet traditionnels par la jaquette et le haut-de-forme, ni d'organiser des clubs et des dancings à la mode de Paris.

Ils ont su rester de vrais nègres, et pourtant ils ont une histoire déjà vieille et qui fut glorieuse et ils possèdent des institutions sociales qui commandent le respect. — Très bien, très bien.

* * *

Cette histoire, qui domina celle de tout le Soudan occidental depuis le milieu du XVII^e siècle jusqu'aux environs de 1860, je n'ai pas le loisir de la retracer ici et je renvoie ceux qu'elle intéresse au beau livre de M. Charles Monteil. Ils l'y trouveront contée par le menu, d'après les récits faits à l'auteur par ces indigènes dont le rôle consiste à conserver de mémoire les traditions nationales de leur pays et à se les transmettre de génération en génération, véritables encyclopédies vivantes que M. Monteil a largement et tort intelligemment mises à contribution. — Appl.

À lire ces annales, on verra que de simples nègres africains, livrés à leurs seules ressources et agissant selon leur propre mentalité, ont réussi à constituer des Etats puissants, des administrations organisées, des armées solides, et se sont révélés des politiques avisés, sans échapper, hélas ! aux luttes de partis et aux compétitions de personnes que, d'ailleurs, nous retrouvons chez nous aujourd'hui, aussi violentes et funestes qu'elle le furent jamais chez les Bambara. — Très bien.

Quant à leurs institutions, on ne manquera pas d'être frappé de leur caractère fondamental, qui est, si j'ose m'exprimer ainsi, un collectivisme intégral.

L'individu n'est rien et ses intérêts sont toujours sacrifiés délibérément à ceux de la collectivité, qui est tout. La cellule familiale n'est point, comme chez nous, le ménage, mais le groupement généalogique constitué par les descendants d'un ancêtre commun, vivant ensemble sur le sol

(1). Je crois que M. Delalosse entend par « universelle superstition », les superstitions qui ont cours chez « tous les peuples de toutes les races ». L. H. C.

acquis par cet ancêtre et détenu en commun par la collectivité de ses descendants.

Le mariage n'est pas un contrat entre les époux, mais seulement un contrat entre deux familles. La terre ne peut faire l'objet d'une appropriation individuelle : elle constitue un domaine collectif incessible et inaliénable, que le droit de conquête lui-même respecte. Le produit du travail de l'individu revient à la communauté et ce n'est qu'avec l'autorisation de celle-ci qu'une partie de ce produit peut devenir la propriété personnelle et privée du travailleur. — Appl.

Il y aurait encore bien d'autres choses à signaler, ne fût-ce que ces sortes de collèges à initiations successives correspondant à des espèces de grades universitaires, dans lesquels la jeunesse reçoit progressivement l'enseignement qui la prépare à l'état adulte et aux fonctions de citoyen. — Appl...

N'est-il point remarquable que des peuples, traités par nous de sauvages, aient su, bien que complètement illétrés, créer de véritables établissements d'instruction et de formation sociale, ainsi qu'une catégorie de gens qui, mettant à profit leurs seules facultés de mémoire, tiennent lieu de dictionnaires historiques, de codes et de littérature écrites ? — Très bien très bien.

N'est-il point pour le moins curieux que ces primitifs ou soi-disant tels — soient arrivés d'eux-mêmes à un état social que les plus audacieux de nos penseurs et hommes politiques considèrent comme devant être pour nous l'idéal de demain ? — Très bien.

Je prétends que devant de tels faits, il n'est point permis de dénier aux nègres — car les institutions des Bambara, dans leur ensemble, se retrouvent plus ou moins développées, du Sahara au Cap de Bonne-Espérance... il n'est point permis, dis-je, de dénier aux nègres la possession d'une civilisation originale, respectable telle qu'elle est et capable de progresser sans s'écarter de sa voie normale. Très bien, très bien !

M. DELAFOSSE.

Mesdames, Messieurs, je considère comme un des plus grands bonheurs de ma vie et comme un signe des temps d'avoir pu, sur ce point limité, en faveur des miennes, connaître les idées de M. Delafosse, un Ayren. Ce fut pour la première fois, ici même, à la Pointe-à-Pitre, à propos d'une controverse sur l'assimilation ou la coopération entre l'éminent professeur des Langues Orientales et votre dernier député, dernier maire de cette ville, j'ai nommé M. René Achille-Boisneuf ; controverse dans laquelle votre ancien député a commis « la mémelourde erreur » que ceux de vos lettrés qui ignoreraient la physionomie vraie des civilisations africaines.

II. — ASSIMILATION.COOPERATION.UN EFFET COCASSE
— Vous savez, Mesdames et Messieurs, ce que c'est que, en matière de doctrine coloniale, l'assimilation. On en a bercé notre jeunesse, notre adolescence, notre âge mûr et même maintenant, en ce pays, c'est la lyre dont les accords prédominent. L'assimilation, c'est la doctrine qui prétendait prendre les populations nègres, toutes les populations indigènes, « censées être à l'état de complète nullité intellectuelle et sociale », pour les mener graduellement aux idées françaises

aux manières françaises, selon la cadence, le mode et le rythme français.

Je ne m'arrêterai même point à examiner si les Aryens, « selon une loi bien humaine, » n'essayeraient point de se dérober à la promesse et à l'engagement de vous élever graduellement à la personnalité française. Ils y ont été tentés et ils y seront tentés. Mais, à cet égard, je suis bien tranquille. La francisation une fois amorcée, notre pression a toujours su et saura toujours leur arracher ce que nous aurons « mérité de conquérir ».

Un des griefs à articuler contre l'assimilation, prise exclusivement en tant que désignation nominative, c'est que, abusivement, elle omet la part de réaction et d'apports des populations soumises pour n'attribuer le fruit du labeur commun qu'à l'une seule des parties. Ensuite, l'assimilation, comme doctrine nominative, facilite et engendre cette erreur scientifique, cette erreur de fait, absolue, de prétendre apprécier selon la même mesure des choses humaines essentiellement variables et identiques (sans qu'il s'y cache d'antinomie vraie) avec les temps, avec les mœurs, avec les coutumes et les latitudes.

Enfin, Mesdames, et Messieurs, vous êtes les dupes et les manœuvrés, secrètement ridiculisés, de cette doctrine d'erreurs initiales et de guets-apens mentaux. Vous en arrivez à affirmer (avec des apparences de sincérité) : « Nos ancêtres, les Gaulois » parce qu'on vous l'a dit et que vous l'avez lu, tandis que, vous le savez bien, les vôtres sont des Africains et des nègres. Vous en venez à vous offenser de tout ce qui vous le rappelle. Il faut juger d'un arbre par ses fruits : une doctrine qui en produit de si cocasses doit être rejetée. (Sourires)

La coopération ? .. Mais cela vous permet de rester vous-mêmes. En elle git plus de vérité scientifique, plus de concordance aux faits et comme résultats, plus de rendement moral, intellectuel, matériel. C'est le système ayant, en somme, cours dans les grandes colonies africaines anglaises.

Assimilation? .. Coopération? ... Soyez convaincus, Mesdames et Messieurs, de ce que, par vertu propre, l'un ou l'autre mot, ne comporte pas, en soi, plus de libéralisme. Le libéralisme?... c'est vous qui le faites ; c'est-à-dire qui lui forcez la main ; et il faut toujours la lui forcer. A cet effet, vous serez mieux armés, plus aptes à vous redresser, quand, loin de croire, avec l'assimilation que vous n'êtes qu'une table rase, dépourvue de toute valeur intrinsèque de début, vous sentirez, avec la coopération, que vous en possédez une différenciée peut-être, mais enfin une valeur.

COOPERATION !

Mais, vous ne sentez donc pas que, ainsi entendu, le mot est plus riche, plus générateur d'action et de réaction fécondes et hautes.

Il est bien entendu qu'il ne s'agit point, qu'il ne peut point s'agir de sacrifier aucune conquête acquise : il est plutôt visé de les étendre.

Assimilés, c'est-à-dire absorbés ; c'est, prétendument, être transformés en ce qu'on n'est pas et qu'on ne sera pas. Coopérateurs, c'est-à-dire, co-acteurs au rang et à l'échelon où l'on a mérité de s'élever : il n'y a pas de situation de fait plus exacte et répartissant mieux, sans les déformer, nos facultés totales.

Dans le cadre de la civilisation coloniale, telle que je la prévois et la pressens, je n'hésite pas une minute et je choisis la seconde position, la coopération. (Applaudissements vifs, nourris et prolongés).

N.B. — Lorsque parut la première édition de cette brochure, un critique anonyme « sciemment malveillant » a feint de me reprocher d'adopter toutes les idées de M. Delafosse.

Le texte entier de la brochure ne l'y autorise pas. Quelqu'un m'en disait, après l'avoir lue : « La race noire locale ne représente pas les caractéristiques de la race noire africaine, quand celle-ci a gardé son génie propre. »

C'est là toute ma pensée, à laquelle, du reste, personne ne s'est mépris.

La race noire américaine, pour s'élever à la condition de race vraiment conséquente et respectée, n'a qu'à réinstaller en elle des sentiments de dignité et de fierté d'elle-même ; sentiments « originellement », présents en toutes les races... si frustes qu'on nous ait « dressés » à les supposer ; sentiments que, systématiquement, on s'est appliqué et on s'applique encore à détruire en elle, qui, en dernières analyses, sont la source et le ressort vrais « de toutes les civilisations.

Je ne crois pas qu'on puisse dire que cette race noire américaine a fini de parcourir sa carrière possible.

Ma réponse au sieur R. B....

Schoelcher ne s'y est point trompé ! C'est vous n'y comprenez rien ! —

M. A René-Boisneuf me consacre, dans « La Petite Patrie » du 23 août dernier, deux colonnes... d'éreintades à propos de ma brochure et parce que notre Comité de Patronage voulut bien la prendre sous ses auspices et la faire imprimer. De là, ses colères. Et ce travail, se faisant une réputation littéraire méritée, il veut le discréditer.

2. — Pitraeries, méchancetés, injures. — Il travestit sciemment et méchamment ma pensée. Il la déforme délibérément. Il ne lui suffit plus d'avoir, en une autre circonstance, splendidement démontré qu'il n'entendait rien à la question. Il lui faut recommencer, aujourd'hui, et baver l'injure et la sottise.

II

3. — Schoelcher ne s'y est point trompé ! Mobilité des horizons successifs ! — Schoelcher ne s'y est point trompé. Il a posé la question telle que, de son temps, elle devait se poser. Trois quarts de siècle se sont écoulés depuis. L'histoire n'est intangible ni dans ses problèmes, ni, surtout, dans leurs aspects. Toutes les questions humaines ont depuis soixante-quinze

ans plus ou moins changé de physionomies et d'ampleur. Il en est de même du problème nègre et des questions d'indigènes : ils ne peuvent point, par exception, avoir stationné.

J'ai écrit. Monsieur, et en âne borné, vous n'y avez rien compris ; j'ai écrit : «... tout en vénérant ces traditions et ces usages, le respect même que nous devons à ce grand philanthrope, le souci de l'histoire exacte, de la vérité intégrale et effective, le devoir de donner à l'œuvre de Schoelcher et de sa génération sa vraie figure, relative et chronologique, dans l'évolution totale humaine... »

J'embrasse, ainsi, Monsieur, et j'envisage les différences des temps et des époques : et cela non seulement pour le passé et le présent, mais pour l'avenir. Et, à ce dernier égard, après l'exorde, que je viens de citer, voici la péroraison du même discours :

« Dans le cadre de la civilisation coloniale, telle que je la prévois et la pressens, je n'hésite pas une minute et je choisis la seconde position, la coopération ».

4.—L'histoire n'est qu'un perpétuel recommencement. — Vous entendez bien, Monsieur. Je dis « civilisation coloniale » et j'entends par là des Etats nouveaux et florissants, centres nouveaux et intensifs, issus, eux-mêmes, des civilisations européennes.

C'est intentionnellement que j'ai évoqué l'image de l'action colonisatrice de la Rome antique, vis-à-vis de l'Europe actuelle. Cette Europe à son tour, comme Rome avant elle, a conquis ou gouverné le monde (c'est-à-dire les « races de couleur ») en s'inspirant des méthodes même, des vues et de la politique de la Rome impérialiste. L'histoire n'est qu'un perpétuel recommencement. Les questions où vous n'entendez rien, Monsieur, d'autres les lisent à un cadran où l'histoire les a tracées. Les « races de couleur » feront, sous l'Europe et avec l'Europe, et à bénéfices communs, ce que l'Europe fit sous Rome et avec Rome. Il faut qu'elles répèrent bien « et à toutes les époques, les races soumise ont fini par le répérer » ce qui se cache de meneries et de tricheries sous ces variables dénominations de politique de prétendues assimilations.

5. — Le pavé de l'ours. — Tant que, selon votre incurable et ordurière habitude, vous ne faites qu'injurier, vous êtes grotesque. Monsieur ! Dès que « comme ç'en aurait du être l'unique règle » vous citez un texte, vous vous assommez vous-même sous le pavé de l'ours.

Vous prêtez ces lignes au maître Victor Schœlcher :

« La République n'entend pas faire de distinction dans la famille humaine. Elle ne croit pas qu'il suffise pour se justifier d'être un peuple libre, de passer sous silence toute une classe d'hommes tenue hors du droit commun de l'humanité, elle répare envers ces malheureux le crime qui les enleva jadis à leurs parents, à leur foyer natal, en leur donnant pour patrie la France et pour héritage tous les droits du citoyen français elle témoigne assez hautement quelle n'exclut personne de son immortelle devise : Liberté, Egalité, Fraternité ».

Ces paroles datent de soixante-quinze ans. Comme un attardé ou un sot, M. Boisneuf y reste figé. Elles justifient, par les raisons historiques et géographiques d'alors, l'adoption nominative de la politique dite d'assimilation dont la citation elle-même marque la part de conventionnel et d'inexact. Les mêmes lignes font concevoir que, les circonstances géographiques et historiques changeant, le Ministère français des colonies successeur autorisé de celui du temps de Victor Schœlcher ait cru devoir substituer à l'appellation de politique d'assimilation celle de politique d'association. qu'on a aussi dénommée politique de coopération. Je me contente de dire que politique d'assimilation, politique de coopération,

tout cela, en fin de compte, revient à une coopération plus ou moins large. Et si, pour ma part, je prête le terme de coopération, c'est que nos intelligences, notre détermination, nos énergies, notre travail y peuvent couler une plus haute somme de rendements auto personnels : moraux, intellectuels et économiques et, dans les cadres français, une plus grande somme de libertés et de facilités en chacun de ces domaines.

6. — Des rendements auto-personnels. — C'est là, en effet, une des étapes dans la voie du développement de la civilisation coloniale, telle que je la prévois et la pressens. N'oublions pas que, en fait, au-dessous et à côté de Victor Schœlcher, l'école philanthropique et gouvernementale, autant ou davantage que d'idéalisme, était préoccupée de ménager tous les intérêts de la société esclavagiste d'alors. Rappelons-nous que, pour les ménager, aux termes des décrets d'abolition, les esclaves n'étaient libérables que dans un délai de trois ans (1). Retenons que leurs maîtres, nonobstant ce que leur avait déjà rapporté le travail des esclaves, et nonobstant le délai de libération, reçurent encore, comme indemnités, la valeur marchande des libérés, ce qui constitua la première mise de fonds des premières banques coloniales, tandis que les esclaves ne recevaient rien de substantiellement semblable. Supputons que ce sont là les conséquences d'une inégalité formidable de début et qu'il s'en faut, peut être, de beaucoup que les effets en soient effacés !

7. — Temps nouveaux, doctrine nouvelle. — Je reviendrai au pavé de l'ours de M. Boisneut, c'est-à-dire à la phrase qu'il a si ingénument citée. J'aurais bien voulu savoir si la société esclavagiste et le gouvernement d'alors auraient eu la pensée, (même l'ombre de pensée) de renvoyer en Afrique les esclaves libérés ? Les garder, c'était, avant tout, une nécessité économique. Schœlcher conseillait de les élever à la personnalité française. Mais, il a toujours fallu, sur ce point, compter avec les forces et les intérêts adverses. Et, à toutes les époques, et encore aujourd'hui, l'action des nôtres a dû aider la pensée et l'effort de Schœlcher, pour les mener aux points de réalisation, diversement jugés, où on les voit aujourd'hui. Je m'en vais, plus spécialement, montrer qu'à l'époque où écrivait Schœlcher, la situation coloniale permettait à un Ministère des Colonies de parler d'assimilation (qui ne l'était que relativement) tandis que, aujourd'hui, le même organisme se cantonne sur le terrain de l'association.

Vers 1848, l'empire colonial français, (restes et débris d'un premier empire dissipé) comprenait la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane, le Sénégal (communes de plein exercice), la Réunion, les Etablissements français de l'Inde... C'était, à peu près, tout. La conquête de l'Algérie, n'était pas très avancée. C'était, au total, quelques centaines de milliers ou de millions d'hommes de toutes couleurs, arrachés, pour les Antilles, et la Réunion et la Guyane, à leurs foyers et à leur terre natale et mal placés, à cause de cela même, pour exercer un contre-poids bien efficace. Et les transplantés, surtout, étaient dans d'excellentes conditions pour faire de... bons serviteurs ; autrement dit : des assimilés. Il n'est pas un patron qui ne sache que, en effet, les domestiques venus de loin, sont, en général, les meilleurs, les plus souples, parce qu'ils sont plus loin des éléments de résistance.

Aujourd'hui, l'empire colonial français ne s'étend plus sur quelques centaines de milliers ou sur 2, 3, 4, 5, 6 millions d'hommes de toutes cou-

1. Ce délai, aux Antilles françaises, fut supprimé grâce aux révoltes effectives ou aux craintes de révoltes des noirs et des mulâtres : c'est une nouvelle preuve de la part contributive de ces populations.

leurs, mais sur 100 millions d'hommes. Les conditions sont changées : les maîtres, craignant d'être eux-mêmes entamés, ont changé de ton. Ils ne parlent plus d'assimilation, mais d'association ou de coopération. Il ne nous reste plus qu'à en changer comme eux en sachant, comme eux, ce que nous cachons sous le terme. Au vieil âne Boisneuf, il faut apprendre à braire... en raison de ce qu'on ne peut empêcher.

L. HANNA-CHARLEY.

Professeur d'école primaire supérieure.

Pointe-à-Pitre, ce 26 août 1924.

~~~~~

## UN ENCOURAGEMENT

A Monsieur L. Hanna-Charley

Cher Maître,

Nous avons entendu votre magnifique, courageux et profond discours d'hier. Ce n'est point un extrait de votre livre « De La Race Noire » dont, nous le savons, les circonstances ne vous ont point encore permis d'en achever le dernier chapitre lequel exige du reste plus de documentation de lumières et de faits vécus.

Si, à la lettre, ce discours n'en est point extrait, il a néanmoins été prononcé d'après la même méthode critique et expositive.

C'est bien et vous voilà parti, et bien parti, dans cette voie où nous vous aiderons.

Agrérez-en, cher Maître, nos félicitations.

D. J. N. & V. S.

—•—

Pointe-à-Pitre ce 22 juillet 1924.

Le texte écrit ne reproduit point toutes les additions verbales dont l'orateur fut amené à émailler son discours. C'est ainsi qu'il est muet sur une envolée ainsi résumée : « On articulera sur la race blanche des critiques que je ne discuterai pas toutes. Mais j'ai coutume de dire, (parce que c'est une vérité scientifique) que, quelle que soit la question d'avant-garde scientifique soulevée, on rencontre, un, deux, trois, plusieurs représentants, parfois des femmes de cette race, qui la scrutent avec une probité et une honnêteté parfois heureuses : je vise, en ce moment, les questions de races plus particulièrement... et non seulement pour la race noire, mais pour la race indienne, pour toutes les races. Et ce courage, ces initiatives, cette résolution, je voudrais les voir aux lettrés de la race noire... »

(Applaudissements répétés de toute l'élite de l'auditoire présent : du Corps judiciaire de la Pointe à-Pitre, de M. Légitimus, du Corps des Instituteurs, du Président de « l'Amicale », du Public, etc...etc..)

Pointe-à-Pitre ce 15 août 1924.

Cher Charley,

On m'a montré cet après-midi un article furieux du journal « Le Franc Parler » qui l'attaque à propos de ta remarquable brochure. « Le Franc Parler » signe : un instituteur ; mais on y reconnaît l'un de ses incorrigibles esclavagistes qui, en effet, ne peuvent pas en être contents. Pour nous, nous en sommes enchantés et il faut que nous en ayons chacun un exemplaire sur notre table ou dans notre bibliothèque. Fraternellement à toi.

JULES TASSEAU.



## Servir l'Humanité et sa Race

Nous constatons que le travail de propagation de la brochure Hanna-Charley nous est aujourd'hui facilitée. Quiconque a commencé de la lire achève sa lecture. « Tous ceux qui l'ont lue la recommandent et la vantent.

Nous avons eu du discours, la même opinion que ses milliers de lecteurs. C'est pourquoi « nous avons absolument tenu » à le faire imprimer.

Nous demandons à chacun homme, femme, jeunes gens, d'acquérir une brochure. Que ceux qui l'ont lue ailleurs la possèdent à leur tour. Ils permettront, de cette façon, à leur famille et à leurs amis particuliers de la connaître en leur domicile comme, eux-mêmes, ils en ont pris connaissance chez un tiers.

C'est ainsi servir l'humanité, le progrès, la lumière et sa race.

LE COMITÉ DE PATRONAGE.

